

L'ÉCHEVINAGE RETRIBUÉ

En parlant de *boodlage*, je jetterai peut-être un peu d'eau froide sur les banes d'un grand nombre de représentants de toute catégorie, mais tant pis ! ils n'auront qu'à s'en prendre à leur manque de probité.

Laissez-moi vous parler de notre Conseil de ville.

Je me suis souvent demandé comment il se fait que l'on tienne tant à la qualité d'échevin, lorsque, pour l'obtenir, ça coûte de l'argent, beaucoup d'argent, sans compter les peines, et qu'apparemment ça ne rapporte rien. Pensant au grand principe d'affaires : *Je pose un et je retiens deux*, et le comparant avec la qualité ou l'état des hommes qui nous représentent, je me suis dit : Voilà, c'est une question de picotin. Et plus j'y pense, plus je m'enfoncé dans cette opinion.

On me dira peut-être : " Et l'honneur de la représentation, est-ce que vous le comptez pour rien ? " Je réponds oui, franchement. J'ai mille raisons pour ça.

D'ailleurs, j'avoue tout de suite que, généralement, les messieurs qui recherchent ces places sont trop pratiques pour rester longtemps indécis, en face d'une balance chargée d'un côté d'une bulle pleine de vent qui crève sous le premier souffle, et de l'autre, de pots de vin...

Et le danger, c'est que, plus on boit du contenu de ces pots, plus on devient altéré.

Non que je veuille blâmer ces messieurs de se livrer à ce petit commerce tranquille et fructueux. Ah, ça non ! j'ai même presque envie de leur donner raison. N'était ma qualité de sentinelle vigilante des intérêts publics, je n'hésiterais pas... à me taire sur leurs actes.

Pourquoi ?

Parce que c'est notre faute, morbleu ! si nous payons le double, le triple, le quintuple et le centuple, pour nous faire représenter. Parce que nous, vous, eux, moi, enfin les votants, nous sommes des niais, et je le prouve.

D'abord, on dirait que c'est une loi établie chez les électeurs d'aller choisir leurs représentants parmi des gens qui jouissent de la plus parfaite obscurité ; parmi des gens qui n'ont qu'une seule ambition : faire fortune rapidement, sans s'occuper du moyen. Et ce sont ces gens-là que les électeurs veulent faire travailler à leurs intérêts sans rémunérer leurs services ! Voyons, il faut être sérieux. Vous comprenez que si vous ne les payez pas, ils se paieront eux-mêmes ! C'est clair. Le passé a prouvé surabondamment que nous avions des hommes de ressources au conseil, et qu'il n'y avait pas de supercheries auxquelles ils ne se soient livrés pour empêcher un peu ou beaucoup de picotin, suivant leur degré d'audace et de chance.

Qu'on veuille croire qu'en parlant ainsi, je ne m'en prends pas à tout le corps municipal. Il y a, Dieu merci, des échevins honnêtes, et ceux-là, je ne manquerai pas de les signaler à l'occasion.

Mais il se fait, dans notre conseil de ville, des concussions et des trafics louches, c'est sûr ! Et ce que je cherche, c'est le moyen de nous en préserver.

J'aimerais à empêcher dans la gouverne de la chose publique, ces trafics ruineux et ces canailleries qui écœurent ; je voudrais un moyen propre à noyer l'esprit faux qui cherche à dénaturer tous les actes truffés de picotin ; je voudrais enfin, une administration exempte de concussions.

Et je ne puis croire qu'avec la représentation gratuite, on puisse jamais arriver à ce résultat désirable.

Payez nos échevins, voilà ce que je demande.

Est-il juste que ces messieurs travaillent pour rien, à soigner nos intérêts, surtout lorsqu'on les met dans l'obligation d'une élection coûteuse ? Franchement, non ! Et s'ils pratiquent le *boodlage*, je ne veux pas dire qu'ils sont exempts de blâme ; mais ils ont, du moins, le bénéfice de circonstances atténuantes !

Contribuables, payez vos représentants !

Accordez-leur, par exemple, une indemnité annuelle de mille piastres, comme ça se pratique dans presque toutes les grandes villes.

Et alors, si vos représentants vous volaient, vous pourriez leur dire de plein droit :

Messieurs, vous êtes des gueux !

Avec notre système actuel, quoi leur dire ?

J'ai confiance que l'indemnité annuelle nous offrirait une garantie morale suffisante pour nous permettre de dormir tranquillement sur les deux oreilles. Nous cessons d'être aux abois sur le sort de nos finances.

Réfléchissons bien.

Avec notre système actuel, aussitôt nommés, nos échevins peuvent nous trahir sans vergogne. Il sont assurément coupables de le faire, mais ils ont le bénéfice de circonstances palliant la faute.

Avec la rétribution annuelle, ils sont plus directement nos serviteurs, chargés de veiller soigneusement sur nos intérêts, et s'ils nous volaient, ils seraient doublement coupables et sans excuses possibles.

Dans le premier cas, péché véniel, vite absous, conséquemment promptement commis ; dans le second, péché public grave, à l'absolution lente et difficile, et qui porte conséquemment à réfléchir longtemps avant de le commettre.

Différence : moins de fautes commises, en mettant nos édiles sous le coup du péché public grave.

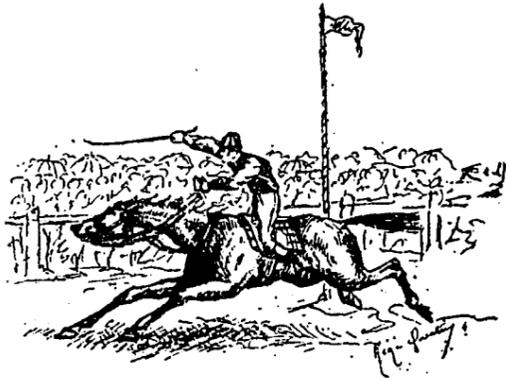
Je demande donc l'application de la rétribution annuelle.

Optons pour la garantie morale.

D'ailleurs, ce ne serait que l'application du principe : *Si vous voulez être bien servi, payez bien !*

W. A. GRENIER.

ECHOS DU SPORT



TURF

Il y aura des courses sur le terrain du "Midland Agricultural," à Kingston, les 11, 12 et 13 juin ; montant des prix : \$2,000, et les 28, 29 et 30 août ; montant des prix : \$3,000.

**

Durant les derniers deux tiers de siècle, il y a eu un gain de cinquante secondes par mille dans les courses au trot. Cet accroissement de vitesse peut continuer pendant quelques années encore.

**

John Joseph Killion, mieux connu sous le nom de Jake Kilrain, part pour Liverpool pour faire une tournée avec Charlie Mitchell. Le *Globe*, de Toronto, nous apprend que John L. Sullivan est ivre à New York. Ces champions se préparent à un grand concours qui doit avoir lieu dans quelques mois. Ils ont signé des conventions à ce sujet.

**

Un joueur de *baseball*, Johnnie Ward, est payé \$6,000 par année par le Washington club. D'après les règlements de cette association, un joueur ne peut recevoir plus de \$2,500 ; mais Johnnie Ward reçoit \$2,500 comme joueur et \$3,500 comme administrateur.

**

Les célèbres joueurs de billard, Slosson et Schaeffer ne se sont pas encore mesurés. Ils ne peuvent s'accorder sur certaines conventions.

VOCABULAIRE

FARD

Un des fins mots du maquillage, Cambouis artificieux, Servant, c'est là son seul usage, A jeter de la poudre aux yeux.

ALCIDE CHAPEAU.

M. J. B. CAOUETTE

Un de nos poètes nationaux dont les écrits ont traversé les mers pour obtenir la palme que nos compatriotes de la *vieille* France accordent toujours au talent.

Sur 587 concurrents, au concours de l'Académie des Muses Santonnes (France), M. J. B. Caouette, a obtenu une médaille d'argent, pour un recueil de poésies composé de 2,000 vers.

Ce succès, dont il a le droit d'être fier, fait rejaiiller beaucoup d'honneur sur notre littérature.

M. J. B. Caouette est né à St. Sauveur de Québec, le 29 juillet 1854. Il entra au séminaire de Québec en 1884, mais deux ans plus tard (le 14 octobre 1886) un incendie ayant dévasté toute la paroisse de St. Sauveur et ruiné tous ses habitants, le père de M. Caouette, une des victimes de ce terrible désastre, dut retirer son enfant du Séminaire pour lui faire apprendre un métier. Il le plaça dans un magasin de confiseur, tenu par M. J. B. Bluteau, aujourd'hui résidant à Montréal.

L'enfant accepta avec courage son nouvel état et travailla dans ce magasin pendant plusieurs mois.

Un jour, un ami de la famille, M. le notaire Philéas Huot, directeur du bureau de poste de St. Roch, proposa à l'apprenti confiseur de venir travailler à son bureau. L'enfant, que le métier commençait à fatiguer, entra au service de M. Huot. Celui-ci s'aperçut bientôt que l'enfant avait un goût passionné pour la lecture, qu'il lisait avec fruit et, en homme d'étude qu'il était lui-même, il se mit à cultiver sérieusement cette jeune intelligence.

Quatre ou cinq ans plus tard, l'enfant consacrait la moitié de son petit salaire au paiement des leçons qu'un professeur lui donnait tous les soirs, de six à huit heures. Après avoir pris ses leçons, l'enfant étudiait seul jusqu'à une heure avancée de la nuit, c'est-à-dire qu'il usait sa vue à étudier pendant que les enfants de son âge s'amusaient ou dormaient paisiblement. Il garda ce professeur pendant six années consécutives. Ce genre de vie et cet excès de travail influèrent considérablement sur son caractère et le vieillirent avant le temps.

Invité un jour à faire un discours politique (il n'avait que 17 ou 18 ans) en faveur de M. Bonaventure Caron, qui se présentait dans Québec Est, contre M. P. V. Valin, il dut s'exécuter et obtint un véritable succès. Ce début le décida à s'occuper activement de politique. En effet, durant plusieurs années, il prit une part assez considérable aux luttes des partis politiques dans le district de Québec.

Mais en 1878, lors de l'arrivée du parti conservateur au pouvoir, il cessa de se mêler de politique, et depuis cette date, il ne s'est occupé que de littérature et de projets patriotiques. Il a été, pendant 5 ans, le président de la société St. Jean-Baptiste de St. Sauveur, et c'est lui qui a donné à la société susdite cette belle devise : "Religion, Patrie, Colonisation !" Nos lecteurs savent que cette société consacre tous ses revenus à l'œuvre admirable de la colonisation ; ce but est vraiment patriotique et devrait être adopté par les autres associations nationales.

M. Caouette est un patriote dans le vrai sens du mot. Il prend chaque année une grande part à l'organisation de la fête St. Jean-Baptiste dans toute la ville. Au banquet donné l'été dernier par la société St. Jean-Baptiste de Québec, et auquel assistèrent nos premiers Canadiens du pays, c'est lui qui avait été choisi pour proposer la santé de la presse ; il s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur : les éloges que les journaux lui adressèrent le lendemain en font foi.

M. Caouette a épousé, il y a 4 ou 5 ans, Melle Mathieu, fille de M. J. Mathieu, riche entrepreneur de cette ville, et sœur du révérend M. O. E. Mathieu, professeur de philosophie à l'Université Laval de Québec.

Comptable et correspondant, au bureau de l'inspecteur des postes de Québec, il emploie la plupart de ses loisirs à la culture de la poésie. Les journaux du Canada sont toujours fiers de publier ses vers qui renferment de nobles idées émises dans une belle langue.

BON MARCHÉ

LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand et le plus volumineux de tous les journaux illustrés publiés en langue française et c'est le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.